

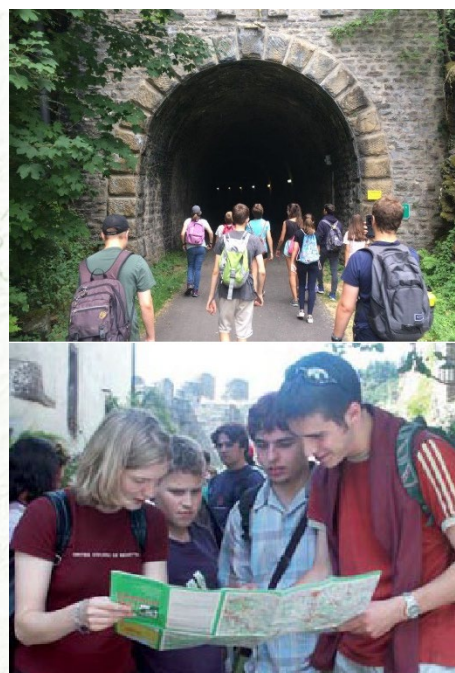
Itinéraires transfrontaliers de randonnées pour jeunes

dans la région Ardennes-Eifel - dans le nord de la Grande Région



Le Groupement Européen des Ardennes et de l'Eifel est le mouvement citoyen transfrontalier le plus anciennement établi. Depuis 1955, des habitants venant des quatre pays de la Grande Région s'engagent dans cette association, afin de permettre la réalisation de projets et de rencontres transfrontalières, entre autres le Monument de l'Europe des Trois Frontières à Ouren-Lieler et la Route Verte Ardennes-Eifel.

En se basant sur de nombreuses expériences positives de randonnées à vélo, en canoë et à pied dans le cadre de rencontres de jeunes, l'idée est née d'identifier et de thématiser de manière ciblée des sentiers de randonnée transfrontaliers dans la région Eifel-Ardennes pour jeunes.



Objectifs et réalisation du projet: Identification d'itinéraires transfrontaliers pour jeunes

Dans une première phase du projet, les organisations partenaires impliquées vont identifier des itinéraires potentiels sur la base de critères bien définis. Ensuite, ceux-ci doivent être mis en place, précisés et communiqués auprès des partenaires locaux. Les critères et les activités et thèmes proposés sont présentés par la suite.

Itinéraires transfrontaliers de randonnées pour jeunes: critères proposés

Tous les itinéraires doivent traverser au moins une frontière (2 pays minimum).

- Il faut choisir un itinéraire varié (paysage), autant que possible sur des sentiers de randonnée déjà existants et balisés.
- Le tracé de l'itinéraire doit être conçu comme un itinéraire circulaire ou un itinéraire entre deux points de départ et d'arrivée fixes.
- Infrastructures : au départ et à l'arrivée du parcours, mais aussi le long de l'itinéraire, les infrastructures nécessaires et adaptés aux besoins des jeunes (hébergement, commerces et ravitaillement, accès aux transports en commun, partenaires de coopération et points de contact) doivent être disponibles.
- La longueur du parcours doit être choisie de manière à ce que les jeunes puissent le parcourir en une seule journée, voire en combinant plusieurs étapes (max. 5-6 heures par étape).
- Au cours de l'itinéraire, il doit y avoir un fort potentiel d'activités adaptées aux jeunes.

Itinéraires transfrontaliers pour jeunes: Suggestions pour les priorités thématiques

Les parcours éventuels doivent présenter un grand potentiel d'activités, adaptés aux jeunes, qui pourrait être très diversifié et varié sur le plan thématique. Les points forts possibles pourraient être:

- **Nature et paysage sauvage**, Exemples : biotope, formation rocheuse, géotope, sommet, chemin creux, chemin de crête, ravin, monument naturel, station de découverte de la nature, source, canyon
- **Sport et action**, Exemples : terrain de jeux d'aventure, lieu de baignade, bike park, terrain de football, parcours de fitness, station de géocache, grotte, parc d'escalade, sentier d'escalade, via ferrata, terrain de mini-golf, entreprises de spectacle, piscine, skate park, piste de luge d'été, tour sportif parc aquatique, hiver : Piste de luge
- **Eau et détente**, Exemples : baignade, embarcadère, bac, rivière, gué, paysage côtier, source, lac de barrage, piscine, plage, pédalo, cascade, bassin d'eau à pied
- **Camp et feu**, Exemples : endroit pour feu de camp, aire de barbecue, aire de repos, refuge, terrain de camping (de randonnée)
- **Aventure et défi**, Exemples : installations minières, château fort, foyer, sommet, grotte, sentier d'escalade, via ferrata, ruine, canyon, timbre de randonnée
- **Perception et expérience**, Exemples : point de vue panoramique, sentier pieds nus, installations minières, biotope, pont, château, mémorial, monument industriel, monument culturel, sentier didactique, musée, monuments nationaux, parc animalier, stations de découverte de la nature, monument naturel, installations de parc, château, tour, viaduc, cascade

Implication de partenaires de coopération

La désignation, la promotion et la réalisation des itinéraires choisis doivent se faire au niveau local et régional avec des partenaires de coopération et des interlocuteurs. Les partenaires et organisations à identifier (par exemple : maisons de jeunes, auberges de jeunesse, associations de jeunesse, administrations forestières, communes, institutions publiques, offices de tourisme) doivent avoir un intérêt propre à proposer une offre supplémentaire aux jeunes et/ou pouvoir en même temps participer à la réalisation de manière qualifiée. Les partenaires impliqués devraient ensuite continuer à participer à la publication des parcours et contribuer à une forte fréquentation des itinéraires balisés, par exemple en mettant à disposition du matériel d'information ou l'emprunt de matériaux nécessaires.

Calendrier de mise en œuvre

Le projet global est prévu pour une durée de deux ans et sera réalisé en quatre phases :

- Dans la première phase, à partir de novembre 2020, des itinéraires possibles seront sélectionnés et proposés par les sections nationales du Groupement Européen des Ardennes et de l'Eifel.
- Dans une deuxième phase, il faudra trouver des parrains intéressés aux parcours ainsi que des partenaires de coopération locaux pour les parcours sélectionnés.
- Dans une troisième phase, il s'agira de convenir avec tous les participants et tous les partenaires d'un concept général pour l'identification et la promotion des sentiers de randonnée transfrontaliers pour les jeunes.
- La dernière phase, qui s'achèvera en 2023, sert à la promotion des itinéraires sélectionnés.

Personnes de contact:



Kofinanziert durch das
Programm Erasmus+
der Europäischen Union

<u>Coordination du projet:</u>		Groupement Européen des Ardennes et de l'Eifel, asbl	
		Contact: Franz Bittner, f.bittner@evea.de , +49 151 1166 9190	
Eifelverein	Ardennes-Eifel	Ardennes-Eifel	Ardennes-Eifel
Deutsche Sektion	Section luxembourgeoise	Section belge	Section française
Contact: 	Contact: 	Contact: 	Contact: 
Manfred Rippinger,	Paul Kremer,	Bruno Echterbille,	Noël Orsat,
post@eifelverein.de	p.kremer@evea.de	b.echterbille@gmail.com	noel_orsat@yahoo.fr
+49 2421 13121	+352 621 785 432	+32 473 776 140	+33 6 76 49 18 84